

LES SOCIÉTÉS CIVILES DANS LE CONTEXTE SOCIAL ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ À L'EXTRÊME - NORD DU CAMEROUN

Ranava MBAHBAÏ

Université de Maroua, Cameroun

ranavaj@yahoo.fr

Résumé : Notre objectif est de clarifier certaines approches et pratiques relatives à la lutte contre la pauvreté en général et dans l'Extrême - Nord du Cameroun en particulier. La référence au concept de société civile semble en ces temps justifier des stratégies d'affaiblissement, de déconsidération ou de contournement de l'État. Pourtant il ne peut y avoir une véritable émergence sans politique de développement définie par un État, car dans la plupart des cas, l'action de la société civile est cantonnée à un rôle d'exécution et non pas de proposition et de défense d'intérêts. Ce qui nous amène à penser que leur action serait peut-être l'arbre qui cache la forêt.

Mots clés : société civile, pauvreté, développement, État.

Abstract : Our objective is to clarify certain approaches and practices relating to civil society in their fight against poverty in general and in the Far North of Cameroon in particular, and to question its ideological or normative uses. The reference to the concept of civil society seems to allow today to justify strategies of weakening, discrediting or by passing the state. However, there can be no real development without a development policy defined by a state, because in most cases, the action of civil society is confined to a role of execution and not of proposal and defence of interests. This leads us to think that the action of civil societies could be the tree that hides the forest.

Keywords : civil society, poverty, development, state.

Introduction générale

La pauvreté et l'insécurité constituent des préoccupations importantes à l'échelle mondiale. Elles sont fondamentalement un thème récurrent au sein des organisations internationales. Elles apparaissent aujourd'hui comme un défi majeur pour la réflexion sur la justice sociale. Nos différentes sociétés sont de plus en plus confrontées à cette triste réalité de paupérisation de masse. Le Cameroun et particulièrement la région de l'Extrême - Nord n'échappe pas à cette précarité.

La Banque mondiale et d'autres organismes se sont donnés comme objectif d'aider les pays pauvres à acquérir les moyens susceptibles de contribuer au développement de leur bien-être. Le constat est que nous n'assistons pas véritablement à la croissance et à l'amélioration du bien-être des populations pauvres. Au contraire la pauvreté s'est accrue ou s'est maintenue dans plusieurs villages et villes de notre pays. Ce constat nous conduit à analyser les différentes actions et activités menées par les sociétés civiles implantées dans la région de l'Extrême - Nord, question de voir l'impact de leurs actions dans la lutte contre la pauvreté car, depuis le conflit *Boko Haram*, les acteurs de la société civile se sont accrus dans cette partie du pays.

En effet, la notion de société civile est récurrente dans le discours des acteurs politiques et sociaux. Certains s'en revendiquent, d'autres la fustigent, beaucoup cherchent à renforcer surtout dans les pays sous-développés et des zones de savane comme l'Extrême - Nord du Cameroun. Conçue comme contre-pouvoir ou partenaire des pouvoirs publics, sa considération dans le milieu de développement semble aujourd'hui être incontournable pour l'activité économique, politique et sociale. Son omniprésence dans les discours nous conduit à nous demander de quoi parle-t-on lorsqu'on fait référence à la société civile ? Quels sont les enjeux qui se construisent autour de ce terme ? Comment peuvent-elles représenter les intérêts des bénéficiaires de leurs actions alors qu'elles dépendent plus des exigences des bailleurs de fonds que des besoins des populations locales ou de revendications de leurs adhérents ?

Nous pensons qu'il y a lieu de repenser véritablement les stratégies et le contenu d'action de ces différentes organisations non gouvernementales face aux échecs

constatés dans la lutte contre la pauvreté pour construire de nouvelles perspectives sociales. Celles – ci passent par l’État qui doit prendre en charge la lutte contre la pauvreté comme problème social et s’imposer parmi les choix de gouvernement.

1. La pauvreté à l’Extrême – Nord : quelques indicateurs

La question de la pauvreté et de la précarité est devenue un défi principal de notre société. Elle nous interpelle avec acuité. En consultant les derniers rapports de PNUD au Cameroun, son diagnostic attire avec pertinence notre attention sur des conditions de vie inacceptables des personnes vivant en situation de grande pauvreté. En réfléchissant sur la pauvreté à l’Extrême – Nord, nous voulons aussi voir comment les ONG contribuent à la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale en analysant leurs différentes actions pour en tirer des enseignements. Pour situer les enjeux nous allons d’abord définir la notion de la pauvreté, ensuite faire un état de lieu à partir des données empiriques liées à l’expérience quotidienne des plus pauvres.

1.1. La pauvreté : essai de définition

Lorsqu’on parle de la pauvreté, un des problèmes consiste à préciser ce qu’elle signifie. En 1990, la Banque Mondiale consacrait pour la première fois, un Rapport sur le développement dans le monde où il était question de se pencher sérieusement sur cette notion.

Si donc la pauvreté paraît être un phénomène concret, visible, facilement reconnaissable et mesurable surtout dans les pays pauvres, il n’en demeure pas moins qu’elle soit une notion difficilement définissable. Elle est un fléau multidimensionnel qui peut se décliner en pauvreté objective, subjective, en pauvreté des potentialités, humaine, relative, absolue et aussi en pauvreté conjoncturelle et structurelle. Selon le PNUD, « *la pauvreté n’est pas un phénomène unidimensionnelle – un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s’agit d’un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées.* » (PNUD, 2000 : 34). De même la Banque Mondiale reconnaît que la pauvreté a des « dimensions multiples », de « nombreuses facettes » et qu’elle est « la résultante de processus économiques, politiques et sociaux

interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres ». (BM, 2000 : 1).

On remarque que l'objet même de la pauvreté semble être difficile à établir. Généralement, la privation est une notion admise lorsqu'on voudrait la définir. Toutefois l'objet de ce qui constitue la privation ou les privations ne fait pas l'unanimité. D'où la préoccupation suivante : quelle peut être la part d'universel dans la définition de la pauvreté ?

Plusieurs penseurs : économistes, sociologues ou encore philosophes se sont essayés à l'exercice sans parvenir à un consensus. Pendant longtemps, l'approche monétaire a été privilégiée parce qu'elle semblait être englobante. L'idée qui sous-tend cette approche, c'est la quantification de la pauvreté. Selon les adeptes de cette approche, le niveau critique des dépenses pour qu'une personne ne soit pas considérée comme pauvre se situe plus au moins à 1,25 dollars par jour. Cette définition de la pauvreté est loin de faire l'unanimité. Car comme le souligne Edgar Morin, la perspective monétaire de la pauvreté dans les sociétés du Sud ne prend pas en compte l'économie de substance qui confère très souvent aux petits paysans une relative autonomie. Elle ignore aussi la sociologie de l'entraide qui permet souvent aux pauvres de la ville de survivre. (Morin, 2012 : 189). À cela s'ajoute le fait qu'une bonne fraction des populations des pays du Sud tire surtout leur revenu de l'économie informelle. Or, ce genre d'activité échappe au calcul.

Ce qui semble être au cœur du débat, ce n'est pas tant la définition elle-même de la pauvreté mais l'ambiguïté qui règne entre ses différentes représentations. Certes, il n'est pas indispensable d'établir *a priori* un critère absolu pour en avoir une représentation exacte. C'est pourquoi la pauvreté ne saurait être une condition universelle, mais plutôt une construction sociale liée à des attentes au sein d'une société, à des représentations sociales dont la définition diffère selon les valeurs et normes auxquelles son auteur se rattache. Toutefois, quel que soit le critère qu'on pourrait retenir pour la définir, il est certain qu'elle est un état de souffrance qui porte gravement atteinte à la dignité humaine et à la qualité de la vie comprise comme une

série de facteurs influant sur ce qui a de l'importance dans notre vie, sans se limiter à l'aspect purement matériel.

1.2. *Connaissances sur la pauvreté dans l'Extrême - Nord du Cameroun*

Comme nous l'avions souligné la définition de la pauvreté n'est pas chose aisée, et les critères proposés sont multiples. En tenant compte du rapport PNUD 1998 sur la pauvreté au Cameroun, 50,6% de la population du pays est considérée comme pauvre. Mais le contact avec le milieu rural révèle un degré d'appauvrissement qui frise parfois dans certaines zones, les conditions inhumaines de vie. Car, comme le souligne Prosper Abe'Elé les statistiques fournies par les institutions internationales ne prennent pas toujours en compte la dimension spatiale de la pauvreté et que les moyennes globales sur le pays dissimulent souvent des disparités selon les régions. (2004 : 267). En outre, le fait que ces enquêtes sur la pauvreté soient fondées sur le seul critère du revenu, rendent les résultats approximatifs.

Selon l'Institut National de la Statistique du Cameroun, en 2014 la proportion des personnes vivant au - dessous de pauvreté est évaluée à 37,5%. Dans les détails, l'Extrême - Nord du Cameroun contient la majorité des pauvres avec 35,8%, suivi du Nord 20% et le Nord - Ouest avec 13,2%. En parcourant ce rapport on se rend compte que les pauvres sont essentiellement issus des ménages dont les parents sont agriculteurs, pêcheurs et éleveurs ou exercent une activité dans le secteur informel agricole. Avec un climat sahélien semi - aride, l'Extrême - Nord du Cameroun, pourtant l'une des régions les plus densément peuplées est aussi la région la plus pauvre avec peu d'infrastructures, beaucoup de chômages, un faible niveau d'instruction, une forte pression démographique. Cette situation va rapidement évoluée dans le mauvais sens suite à la baisse des produits pétroliers, à l'attaque perpétrée par les *Boko Haram*.

Les exactions de *Boko Haram* vont donc aggraver cette situation au point qu'il est perçu par les autorités et les bailleurs de fonds comme une région à assister et non plus comme une zone d'opportunité économique. Avec le conflit, la frontière avec le

Nigeria est fermée. Cette fermeture a pour conséquence l'affaiblissement du tissu commercial local et même national déjà très faible. L'agriculture, le transport, le tourisme, la pêche et l'élevage qui employaient quelques centaines de personnes ont été aussi touchés. Les zones d'élevage, d'agriculture et de pêche étant inaccessibles et parfois interdites pour des raisons de sécurité. Le secteur du tourisme n'est pas épargné. Il est même aux arrêts. Or avant l'arrivée de *Boko Haram*, la région de l'Extrême - Nord était considérée comme la plus belle région pour son extraordinaire beauté de ses paysages. Waza et Rumski étaient des sites touristiques les plus visités. Ce qui pouvait favoriser le développement de l'artisanat local.

Ce conflit a également provoqué la destruction des biens, de maisons, d'écoles, de marchés, de routes et de centres de santé accentuant ainsi la paupérisation des habitants qui déjà connaissaient des faibles revenus, le mauvais état ou l'absence des infrastructures économiques et sociales. Nous voilà donc en face d'une pauvreté aggravée qui fait appel à une réflexion approfondie. La pauvreté ambiante dans laquelle est plongée cette région va favoriser l'enrôlement des jeunes par des groupes armés. Face à cette crise sécuritaire et socio-économique, les sociétés civiles en partenariat avec d'autres acteurs vont multiplier leurs actions dans cette partie du pays pour venir en aide aux populations.

1.3. Rôles et Actions des Sociétés civiles

Il est important de comprendre les différentes approches et de clarifier les pratiques relatives à la société civile au regard des multiples rebondissements que connaît l'histoire de ce concept.

Plusieurs définitions les caractérisent : organisations non gouvernementales, secteur non lucratif, associations, tiers secteur. En effet, la signification véritable dépend de l'usage qu'en font les acteurs et des idéologies y référentes. Au XVIème et XIXème, la notion de société civile sera élaborée par la philosophie politique en opposition avec la société sauvage structurée par la loi de la nature. Elle correspond à une société organisée à un niveau élevé qu'à celui de la famille. Hegel fera par la suite une distinction entre société civile et société politique comprise comme l'ensemble des

institutions étatiques. Cette distinction influencera les conceptions modernes des rapports entre État et société civile. Cette dernière étant assimilée à des espaces sociaux excepté les liens familiaux et l'État.

Dans cette perspective la société civile peut être définie comme lieu de l'association volontaire des citoyens en fonction de leurs intérêts y compris les activités économiques. C'est surtout entre les années 1970 et 1980 que le concept de société civile sera utilisé principalement comme instrument d'analyse du développement dans les pays sous - développés. De manière générale, elle émerge dans un contexte de crise des modèles politiques et économiques qui avaient caractérisé l'après - guerre notamment le modèle keynésien dans les pays du Nord, le socialisme dans les pays de l'Est de l'Europe et le modèle autocentré de développement au Sud. (Wallerstein, 2003). Dans un tel contexte, l'État est mis en retrait au profit de l'autogestion communautaire ou du marché. La société civile se charge alors des projets de développement comme la décentralisation, la bonne gouvernance, la lutte contre la pauvreté et la corruption...Elle va même être utilisée pour décrire souvent les nouveaux mouvements sociaux dans leur rôle d'action citoyenne et d'interpellation des pouvoirs publics.

Pour Habermas, la société civile se compose de « ces associations, organisations et mouvements qui, à la fois, accueillent, condensent et répercutent en les amplifiant dans l'espace public politique, la résonance que les problèmes sociaux trouvent dans les sphères de la vie privée ». (1997 : 394). Pour dépasser l'ancrage individuel ou l'atomisation des citoyens, elle doit intégrer un aspect dynamique et collectif, une structuration formelle et la défense d'un intérêt collectif ou général.

L'émergence de cette notion est émaillée d'ambiguïté. On lui reproche son caractère polysémique. L'objectif pour nous n'est pas de donner ici une définition définitive du concept. Il s'agissait pour nous de comprendre non seulement les enjeux des différentes approches mais de ce qu'elles impliquent car derrière ces multiples conceptions se cachent en réalité des visions de ce qu'est - ou n'est pas la société civile, de ce qu'elle peut englober et de ce qu'elle peut exclure. Une fois définie, nous allons

à présent nous appesantir sur leurs actions en générale et à l'Extrême - Nord du Cameroun en particulier.

Plusieurs rôles et fonctions sont attribués à la société civile. Entre autres, elle contribue à la production de biens publics et au développement socio-économique.

Jeanne Planche le relève en ces termes :

Entreprises de l'économie sociale, animatrices du débat public et de la construction de la citoyenneté ou interlocutrices des pouvoirs publics, les organisations de la société civile contribuent, en coopération, en opposition ou en substitution à l'Etat, à produire des biens publics et biens collectifs et participent au développement économique et social. (2007 : 53)

L'État n'ayant plus le monopole de la production des biens publics, les organisations de la société civile ont vocation aussi à peser sur les politiques publiques. Les acteurs civils mobilisent leur maîtrise des « savoirs gestionnaires » en vue de s'imposer au sein des instances qui apprécient les stratégies de réduction de la pauvreté. La société civile joue aussi un rôle dans les processus de démocratisation notamment dans le changement des procédures institutionnelles, l'établissement d'un État de droit, reconnaissant et respectant les libertés individuelles et collectives et la promotion des citoyens à la gestion des affaires publics.

Bien avant la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun on y rencontré déjà plusieurs acteurs de la société civile regroupés en ONG (Organisation Non Gouvernementale). Généralement ces ONG sont organisées en trois catégories. Nous avons Les ONG de base qui sont des groupements de paysans, pêcheurs, éleveurs et artisans. Ce sont eux qui définissent leurs objectifs et fonctionnent beaucoup plus avec des ressources locales. Les ONG de services qui fournissent des services aux communautés bénéficiaires pour les aider à mobiliser les fonds nécessaires à leurs activités. Elles entretiennent des relations de travail avec l'État, les autorités locales, les bailleurs de fonds, les ONG étrangères et disposent généralement de personnel qualifié et restreint ; et enfin les ONG d'appui dont les services sont centrés sur les besoins des groupes de base, bénéficiaires potentiels de leur appui. Dans un pays donné, elles peuvent être des ONG étrangères ou des collectifs d'ONG locales de service ou encore des ONG spécialisées telles que « Médecins sans frontière ». Elles disposent d'un personnel qualifié suffisant, d'agents sur le terrain et dans plusieurs

pays et des budgets conséquents. Leurs activités prennent la forme d'appui organisationnel, d'intermédiation financière, d'assistance technique spécialisée et de formation.

Toutes ces ONG ont pour souci le bien-être de l'homme. C'est pourquoi ils cherchent à développer chez les bénéficiaires des capacités pouvant les amener à devenir autonomes. Leurs domaines d'intervention surtout dans la région de l'Extrême Nord sont le développement rural avec un fort accent sur la sécurité alimentaire (agriculture, élevage et pêche) car la région est très agricole. Certaines d'entre elles cherchent à implémenter un programme d'insertion socio-économique en offrant surtout aux jeunes des opportunités économiques. La promotion du genre, la santé, l'alimentation, l'instruction et la culture, ainsi que le plaidoyer politique pour faire appliquer les règles élémentaires de la démocratie, de la décentralisation et surtout de la bonne gouvernance constituent également la préoccupation des autres ONG.

Dans les discours, elles sont idéalisées, perçues comme vertueuses parce que sur le terrain elles agissent auprès des pauvres. En outre, leur but n'est ni lucratif ni politique. Mais, elles constituent un vecteur de la participation des individus dans l'espace politique à travers la recherche de l'intérêt général ou de la défense d'intérêts particuliers. Elles jouent un rôle fondamental d'intermédiaire entre, d'une part, les citoyens et leurs revendications individuelles qu'elles font converger et, d'autre part la sphère politique qui se doit de répondre à ces demandes. Elles se distinguent de l'État par leur caractère privé et des entreprises par leur but non lucratif. Elles s'illustrent par leur capacité à toucher les populations pauvres en allant vers des zones reculées et des groupes marginaux.

2. Impact de l'action de la société civile dans la lutte contre la pauvreté

Il est évident que les organisations de la société civile contribuent de manière significative au développement économique et social par le biais de la production des biens publics et des biens collectifs. Les différentes activités que mènent par exemple

ces ONG dans la région de l'Extrême Nord ont un impact certain sur le processus du développement socio-économique des populations. Certaines jouent un rôle important dans le développement des services sociaux et de santé. C'est dans cette optique qu'elles essaient à travers leurs activités de procéder au rapprochement des centres de santé vers les populations et d'assurer des services minima de santé, à moindres coûts et de prendre en charge les populations les plus démunies. On observe dans certains villages se développer des services de prévention des maladies et de soins de santé qui permettent une amélioration de l'état de santé général des populations, conduisant ainsi à une population saine et active.

Elles participent aussi à la création d'emplois et à la redistribution des revenus. Qu'ils soient permanents ou bénévoles, ces emplois contribuent d'une manière ou d'une autre à la réduction du chômage. Du point de vue de l'organisation sociale, certaines aident le monde paysan à se regrouper dans des associations ou comités de développement afin de mieux défendre leurs intérêts tout en adoptant une discipline associative.

Beaucoup d'ONG dans cette région travaillent également dans le domaine de la micro-finance. Il s'agit des tontines et des épargnes qui une fois mobilisée sont distribuées aux petits épargnants des zones rurales et urbaines. Ces organisations jouent aussi un important rôle dans le renforcement de l'entrepreneuriat et surtout l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes par le fait qu'elles consentent des petits prêts d'investissement.

Les actions des ONG sont d'autant plus visibles surtout dans la prise en charge des déplacés et des réfugiés à cause des exactions de *Boko Haram*. L'insécurité alimentaire et l'absence de revenus causés par le déplacement font de l'autonomisation des populations une priorité. C'est ainsi qu'on peut observer dans certains camps des réfugiés des infrastructures d'accès à l'eau et d'assainissement, l'éclairage pour améliorer la sécurité. Des ONG telles que : Action Contre la Faim, CARE, La Croix Rouge Française et tant d'autres agissent pour lutter contre la malnutrition, la prévalence des maladies hydriques afin de favoriser l'autonomie économique des personnes les plus vulnérables. Pour permettre la production agricole dans cette même

démarche d'autonomisation, Solidarités International soutient les producteurs vivriers en leur fournissant des outils, des semences et des formateurs techniques agricoles

Toutes ces actions et tant d'autres militent en faveur des politiques et programmes de la lutte contre la pauvreté. Malgré leur apport non négligeable aux populations le constat qui se dégage est que la pauvreté à l'Extrême - Nord et dans d'autres parties du Cameroun ne cesse de s'accroître malgré le nombre considérable de ces ONG sur le terrain de la lutte contre la pauvreté. Une analyse objective de leurs multiples actions permet de relever la limite des variables utilisée en matière d'amélioration de la qualité de vie de population. C'est ce qui nous amène à interroger leur capacité réelle de proposer l'accès de tous à un mieux - être.

3. Réévaluation du rôle des sociétés civiles et perspectives

Les qualités et compétences des organisations de la société civile sont censées leur permettre de fournir un apport considérable au développement. L'espoir placé au départ dans le local et l'auto-organisation des populations pour pallier aux défaillances de l'État ne semble pas avoir réussi à dissimuler les limites d'un développement à la base strictement locale et autonome. Les programmes de développement et les différentes stratégies mis en œuvre depuis fort longtemps dans cette région du pays semblent n'avoir pas porté suffisamment de fruits. On a l'impression comme le relève Kiamba que

les schémas classiques d'ajustement occultaient l'une des dimensions essentielles de l'analyse des problématiques de lutte contre la pauvreté, à savoir le rapport « global sectoriel » au profit d'une approche institutionnaliste trop intellectualiste. Ce manque de visibilité dans la détermination des outils analytiques présageait déjà d'une inadéquation structurelle entre ces schémas, les politiques sectorielles de développement et les conditionnalités imposées par les bailleurs de fonds. (2004 : 128).

Une lutte efficace contre la pauvreté passe par l'analyse en profondeur des ressorts insoupçonnés de la progression systématique du phénomène de la pauvreté. À cela s'ajoute la prise en compte des observations directes et pertinentes réalisées sur des couches sociales les plus démunies en s'appuyant sur une démarche scientifique rigoureuse qui exige de penser des outils concrets de lutte contre la pauvreté. La lutte

contre la pauvreté oblige à circonscrire un débat basé sur des analyses concrètes de « l'État en action », c'est-à-dire un État dont le fonctionnement doit être structuré autour de la conduite des politiques publiques. (B. Jober et P. Muller 1987).

En outre, la question de la légitimité et de la représentativité des acteurs de la société civile se pose dans la mesure où ils interviennent dans l'espace public politique. D'où la préoccupation suivante : au nom de qui agissent ces différents acteurs ? De leurs bénéficiaires, de la population dans son ensemble, de l'intérêt général difficile à identifier ou de leurs logiques d'existence ? Certes, c'est autour des ONG que le débat sur la légitimité et la représentativité se focalise. Encouragées par des politiques qui prétendent leur définir l'exclusivité de la représentation des sociétés civiles, ces ONG ont tendance à revendiquer le monopole de la représentation des intérêts des plus pauvres et des groupes sociaux défavorisés. Leur légitimité pense-t-on puisse se justifier à cause des citoyens qu'ils regroupent ou les soutiennent et du caractère démocratique de leur fonctionnement. Cependant une question se pose : comment peuvent-elles représenter les intérêts des bénéficiaires de leurs actions alors qu'elles n'ont aucun compte à leur rendre et qu'elles dépendent beaucoup plus des exigences des bailleurs de fonds que des besoins des populations locales ou des revendications de leurs adhérents ?

Cette question ne disqualifie en rien la nature et l'apport non négligeable de certaines ONG dans la lutte contre la pauvreté. Mais elle cherche à relever plutôt le fait qu'elles défendent un intérêt général à partir d'une position qui nous semble particulière et que leur légitimité n'est pas donnée par nature comme le relève Jeanne Planche (2007 : 40). Elle doit s'inscrire dans une conception de la démocratie qui doit aller au-delà de la représentation pour exercer une fonction de médiation entre les réalités du terrain et les enjeux globaux grâce à la valorisation de certaines valeurs comme la solidarité, la justice, l'équité...

Or, on remarque dans le déploiement de la société civile, l'inadaptation de ses dispositifs aux nouvelles orientations des politiques de coopération. Leur participation est souvent aussi imprécise en termes de sélection et d'influence sur la prise de décision dans la définition des politiques publiques, surtout en matière des modalités

politiques d'aide. On a voulu innover en pensant s'appuyer sur les associations uniquement. Malgré la défaillance qui est décrite au quotidien, la lutte contre la pauvreté passe par l'implication de l'Etat concerné.

La société civile est parfois conçue comme un lieu où s'exercent la liberté et la créativité des individus. C'est aussi un lieu où s'établissent les relations entre égaux où s'organisent et communiquent les différents acteurs en vue de reconnaître leurs droits tout en contribuant à l'élaboration du bien commun. Malgré le fait que certains acteurs luttent pour défendre leur autonomie, on observe aussi en même temps des cas d'instrumentalisation où des organisations de la société civile profitent de la manne financière qui leur est destinée et assurent plus au moins bien des services aux populations qui relèvent en réalité de missions des services publics. En le faisant, elles contribuent au démembrement et à l'affaiblissement de l'État. Or, la responsabilité de l'État doit se présenter comme nécessaire dans la lutte contre la pauvreté. Plutôt que de diaboliser en permanence son rôle, nous devons certes garder l'esprit critique au sujet de la mauvaise gouvernance mais reconnaître qu'aucun processus de construction nationale ne peut se passer de la participation de l'État.

Le conflit à l'Extrême - Nord a eu des effets économiques préjudiciables pour les habitants et bousculé les modes de vie des communautés. Pour sa reconstruction économique, l'Etat doit jouer pleinement son rôle en établissant un contrat de développement qui doit s'articuler autour de mesures socio-économiques fortes et une meilleure connaissance des traditions économiques locales, de leurs mutations dans le temps ainsi que de pouvoir et des clivages entre les sphères rurales et urbaines dans la région. À cela doit s'ajouter un plan de développement compatible avec les plans de développement des autres Etats du bassin du lac Tchad.

L'analyse des rôles des organisations de la société civile dans la lutte contre la pauvreté ne peut occulter le contexte idéologique et stratégique d'émergence de normes néo-libérales mettant en cause l'interventionnisme étatique. La référence constante au concept de société civile par la Banque Mondiale pour la grande efficacité des programmes constitue des stratégies d'affaiblissement ou de contournement de

l'État. Comme le souligne Planche, il ne s'agit pas de défendre que les politiques en faveur de la société civile ne sont pas positives

mais que l'essentiel des politiques de coopération n'est pas là. Ce qui fait le cœur des politiques de développement aujourd'hui, c'est l'évolution des normes commerciales et de l'investissement vers plus de libération dont les bailleurs des fonds internationaux sont parmi les principaux promoteurs. Or, les sociétés civiles ne sont pas consultées sur ces politiques. (2007 : 102).

Dès lors on peut suspecter l'appui aux sociétés civiles qui agissent dans les pays pauvres. Leur participation factice n'est-elle pas finalement de saupoudrage pour vendre simplement des politiques de développement à l'opinion publique mondiale ? Très souvent, leurs engagements seront toujours limités car ils se heurtent aux intérêts et aux stratégies économiques, financiers des groupes multinationales. Leurs actions sont circonscrites donc à un rôle d'exécution et moins de propositions et défenses des intérêts des bénéficiaires. L'État est un arbitre dans un système de confrontation d'intérêts privés. L'équilibre doit reposer sur la capacité de réaction et d'organisation des citoyens pour faire valoir leurs intérêts sur la scène politique. Il s'agit de construire une autonomie par rapport aux bailleurs car, les acteurs de la société civile jouent le plus souvent un rôle dans le jeu idéologique visant à affaiblir l'État. L'objectif c'est de refuser l'instrumentalisation que voudrait faire les bailleurs de fonds de la société civile exerçant dans les pays pauvres.

Conclusion générale

Nous avons voulu à travers cette réflexion analyser les différentes actions de la société civile dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural et à l'Extrême Nord du Cameroun en particulier. Nous constatons qu'au - delà des actions multiples et diversifiées des acteurs de la société civiles, les conditions de vie de la population ne sont pas tellement améliorées. A cette condition déplorable s'est ajouté le conflit avec *Boko Haram* qui a provoqué la destruction des biens, des personnes et des opportunités économiques. Cela nous a conduit à questionner non seulement les stratégies d'acteurs mais aussi des politiques de développement entreprises par les ONG dans cette région du pays.

En intervenant dans des secteurs sociaux vulnérables et précaires, il est indéniable que les agences de la société civiles aient joué un rôle déterminant dans cette région du Cameroun en mettant en place des formes d'organisation qui génèrent des solidarités et d'entraides. Dans cette optique, ces acteurs de la société civile à travers leurs actions ont voulu créer un cadre pour lutter contre la pauvreté. Ce cadre n'a pas toujours était efficace à cause parfois de leurs actions sous-tendues par les logiques de l'urgence et masquées par des a priori idéologiques ou encore comme le montre Mathias Owona Nguini à cause aussi de la transformation toujours possible d'une expertise en matière de réduction de la pauvreté - en mode d'exercice du pouvoir. (2004 : 159). Or dans l'exercice d'un tel pouvoir, poursuit-il, les « ONG laïques et autochtones » disposent de peu de moyens de mise en œuvre. (Idem).

Le gouvernement et les acteurs du développement doivent combiner des projets d'urgence à des projets de développement pour une lutte efficace contre la pauvreté. Or sur le terrain les rapports ne sont pas toujours faciles entre Etat, société civile, l'action collective et la définition des politiques publiques ainsi que des modalités d'action. Il faudrait dépasser l'opposition entre société civile et État afin de converger vers une démocratie participative pour établir une complémentarité entre

deux types de solidarité : d'une part, un État solidaire responsable (...) et, d'autre part, une société solidaire fondée sur la participation des citoyens. (...) Le cœur du processus de construction d'une meilleure gouvernance démocratique réside sans doute dans la création ou la consolidation de mécanismes stimulant la participation et la médiation entre la société civile et sphère politique. (Planche, 2007 : 140).

La bonne manière c'est de trouver les façons adéquates de coopération à partir des valeurs partagées dans le respect de l'autonomie de chacun tout en sachant qu'en ce qui concerne la politique sociale, la recherche d'une autre voie que celle tracée par le courant libéral s'impose.

Références bibliographiques

- Abe'Ele P, 2004, « La pauvreté en milieu rural au Cameroun : des documents officiels à la réalité », in Mengue M - Th et Boukongou J - D, *Comprendre la pauvreté au Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- Baleke S, *Education, Démocratie et Développement. Une pédagogie pour aujourd'hui en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- BM, 2000, *World development report: attacking poverty* [trad. Rapport sur le développement dans le monde: combattre la pauvreté],
- Habermas J, 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard.
- Jobert B et Muller P, 1987, *L'Etat en action*, Paris, PUF.
- Kiamba Claude - Ernest, 2004, « Politiques publiques et lutte contre la pauvreté : le parent pauvre des politiques de développement en Afrique centrale » in Mengue M - Th et Boukongou J - D, *Comprendre la pauvreté au Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- Morin, E, 2012, *La voie pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard.
- Owono Nguini M, 2004, « Société civile, dispositifs de lutte contre la pauvreté et technologies de la gouvernabilité en Afrique centrale » in Mengue M - Th et Boukongou J - D, *Comprendre la pauvreté au Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- Planche J, 2007, *Société civile. Un acteur historique de la gouvernance*, Paris, Ed. Charles Léopold Mayer.
- PNUD, 2000, *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Paris, Economica.
- Wallerstein L, 2003, *L'Après - libéralisme : essai sur un système monde à réinventer*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube